

Subject: un rêve de démocratie

Monsieur le maire,

Je reviens vers vous au moment où la date du conseil municipal fixé au 14 décembre nous est annoncée. Vous n'aviez pas donné suite à ma demande d'inscription à l'ordre du jour du précédent Conseil de 3 questions importantes malgré la promesse faite à monsieur le sous-préfet qui vous avait rappelé l'obligation légale de les inscrire. Vous savez pertinemment que la non inscription à l'ordre du jour ne nous permet pas d'avoir accès aux documents afférents à ces points dans les 5 jours qui précèdent le conseil. Même si le sujet est abordé lors du conseil cela nous prive de l'information à laquelle l'élu doit avoir accès pour remplir son rôle. Nous en sommes réduits à écouter votre vérité.

J'espère toujours qu'une prise de conscience de mes collègues se produira compte tenu des conséquences fâcheuses que ce manque de démocratie a et aura pour notre ville.

Je vais donc ci-dessus vous faire part des points qui, en bonne gestion démocratique, devraient figurer à l'ordre du jour du conseil municipal.

1-Décisions : relevé de toutes les décisions prises depuis le dernier conseil. Vous savez que beaucoup de décisions ne sont jamais mentionnées et on les apprend par hasard : il est facile d'en citer !

2-Place du marché : je ne reviens pas sur votre engagement de mettre ce projet en première question (l'inscription nous permettrait d'avoir accès aux études faites et de couper court à ce qui est présenté comme décision tout en disant que tout est ouvert !)

3-Restaurant des Ibis : conflit avec le restaurateur actuel. (l'inscription nous permettrait d'avoir accès aux documents concernant les actions que vous venez semble t il d'entreprendre envers le restaurateur)

4-Restaurant des Ibis : prochain restaurateur. (L'inscription nous permettrait d'avoir accès aux documents transmis aux candidats qui précisent votre conception du futur restaurant, ce dont nous n'avons jamais parlé, et d'être associé au choix)

5-Projets prévus et en cours d'études (L'absence de commission d'urbanisme et la tenue de la réunion de la commission équipement après le conseil accentuent la nécessité pour le conseil de faire le point sur les projets en cours.; d'autant nous que nous voterons sur une enveloppe pour démarrer des investissements de 2018 et que l'on parle déjà de projets prévus mais jamais évoqués. L'inscription nous permettrait d'avoir accès aux documents.

6-Politique envers le personnel : ce qui vient de se passer - tract dans la ville, suspension de responsable, problèmes dans la mise en place du nouvel accueil ... rend prioritaire d'aborder cette question.

7-Positions prise par les représentants de la ville à l'interco comme par exemple la politique de la ville (1ere question à l'ODJ de la réunion du 7 Décembre de la CASGBS, le projet de la

ville de Carrières d'ouverture de l'autoroute, l'organisation pour le développement économique ... il y a 41 questions ... pas toutes importantes certes. Votre refus d'installer une commission pour préparer les positions contrairement à ce qui se fait dans la plupart des villes, et l'ignorance dans laquelle est tenue le conseil n'est pas acceptable)

Je pourrais ne pas m'arrêter là car on pourrait débattre de beaucoup de domaines : sport, commerces, culture , AVAP, affaires judiciaires, Pour ces dernières l'obligation vous est faite d'informer le conseil municipal des actions que vous inténtez en son nom au premier conseil qui suit l'action, dussiez vous le faire en conseil privé.

Dans toutes les villes de notre taille où la démocratie est respectée il y a un conseil chaque mois. Tenir 2 conseils en 6 mois ne nous permet pas de jouer notre rôle d'élus. D'autant que l'on limite le rôle des commissions à ratifier les délibérations la veille de la tenue du conseil.

Mais rassurez-vous je ne peux que me contenter de dénoncer cette situation dont l'issue relève d'une prise de conscience collective ... à défaut d'une prise de conscience de votre part.

Très cordialement

André MICHEL